

Accident domestique : LES INTOXICATIONS INVOLONTAIRES



Les **intoxications involontaires**, sont la **deuxième cause d'accident domestique** en France. Dans 85 % elle est **accidentelle**.

Cela peut être plus ou moins toxique pour l'enfant selon le produit et la quantité qu'il ingère.

Il faut alors **agir rapidement** afin de limiter l'aggravation ou l'apparition de certains symptômes.

information

Les produits toxiques les plus souvent ingérés sont ceux présent à votre domicile tel que :

Médicaments

Produits **ménagers** (javel, lessive, produits détergents...)

Produits **cosmétiques** (dissolvant, parfum)

Produits de **bricolage** (colle, peinture)

Produits de **jardin** (engrais, pesticide)



SYMPTÔMES probables

Altération (ou diminution) de l'**état de conscience**

Gêne respiratoire

Douleur abdominales, douleur à la déglutition

Vomissements

Hypersiallorrhé (= sécrétions de salive très importante)

PRÉCAUTIONS à PRENDRE

Ne **transvasez pas** un produit toxique dans un autre contenant

Gardez ces produits **hors de porté** de votre enfant, idéalement **en hauteur**

dans un **placard fermé**

Expliquer à votre enfant la dangerosité de ces produits

Ne pas laisser des médicaments à porté de votre enfant (sac à main, lavabo, table à langer)

Respecter les doses prescrites des médicaments et les dilutions des produits ménagers toxiques

CONDUITE A TENIR

Votre **enfant est inconscient** ? **APPELER LE 15** et le mettre en position latérale de sécurité
Votre **enfant est conscient** ? **APPELER le centre antipoison le plus proche de votre domicile** (rassembler l'emballage du produit en question afin de renseigner au mieux l'interlocuteur)



Ne pas faire vomir votre enfant

Ne pas faire boire votre enfant

Numéro Centre AntiPoison :



LILLE : 08 00 59 59 59

PARIS : 01 40 05 48 48